

iXBus 2023.1.1.0

Notes de version

06/04/2023



MISE A DISPOSITION ET VERSIONS DES COMPOSANTS

Cette version est mise à disposition via le package d'installation nommé « package_2023.1.1.0 ».

Détail des versions de composants inclus :

Composant	Version
Socle IHM	2023.1.1.0
IXActes	4.16.0.1
IXHelios	4.11.2.0
IXParapheur	4.19.1.0
IXCourrier	4.10.2.0
IXConvocation	4.10.0.0
IXFormulaire	4.5.1.0
IXCapture	4.8.0.0
IXFacture	4.9.1.0

NOUVEAUTÉS

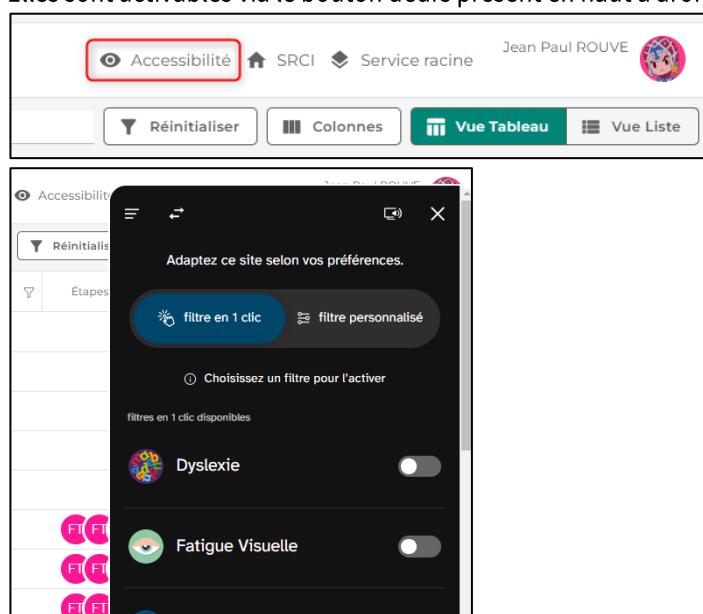
SOCLE IHM

Options d'accessibilité

SRCI-1366

De nouvelles options d'accessibilité ont été mises en place.

Elles sont activables via le bouton dédié présent en haut à droite de l'application :



Ces options d'accessibilité sont proposées par notre partenaire FACIL'ITI et sont soumises aux prérequis suivants :

- Le serveur iXBus doit avoir accès à Internet et notamment aux domaines suivants :
 - *.facil-iti.com
 - *.facil-iti.app
- Une déclaration de domaine de votre application iXBus doit être effectuée. Il convient dans ce cas d'ouvrir un ticket sur le portail client SRCI afin que cette opération soit prise en charge par les équipes SRCI

Dans l'éventualité où ces conditions ne seraient pas remplies, les comportements suivants seront observés :

- Le bouton « Accessibilité » sera complètement inopérant
- Le bouton « Accessibilité » fera apparaître la fenêtre d'accessibilité mais celle-ci sera non fonctionnelle

Permettre de masquer certains certificats aux signataires

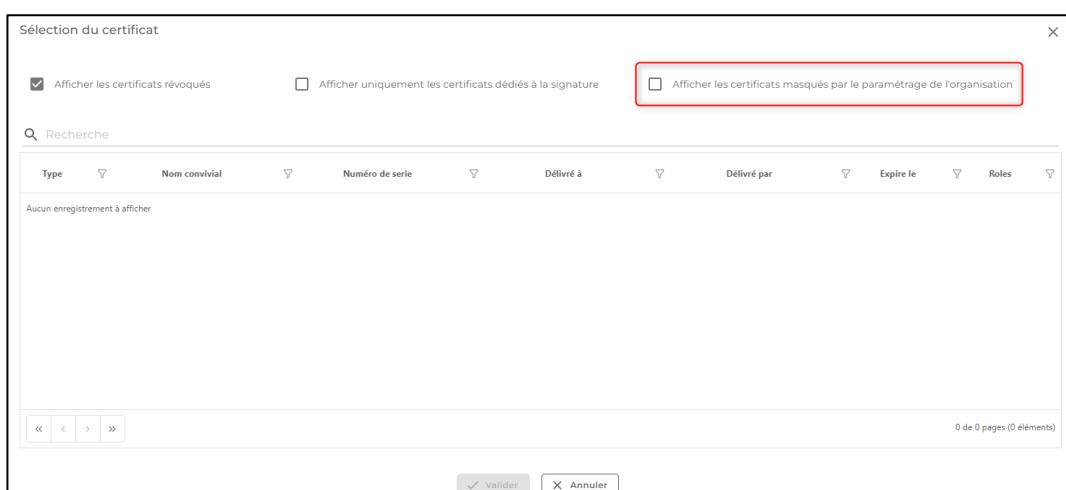
SRCI-1011

Il est dorénavant possible d'appliquer un filtre sur les certificats qui doivent être affichés/masqués dans la fenêtre de choix de certificats.

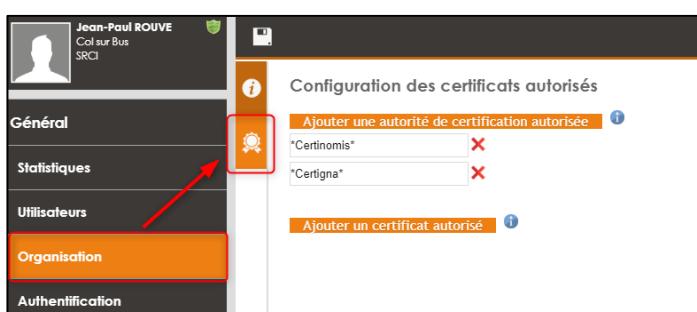
Ces filtres peuvent être de deux sortes :

- Affichage des certificats selon l'autorité de certification émettrice
- Affichage des certificats selon le nom convivial ou le numéro de série du certificat

Tous les certificats qui ne correspondent pas à ces règles de filtrage seront masqués par défaut mais il sera toutefois possible pour le signataire de forcer l'affichage des certificats qui auraient été masqués en cochant la case « Afficher les certificats masqués par le paramétrage de l'organisation » :



Ce paramétrage peut être mis en place dans le menu Administration > Organisation > Configuration Certificat :



Dans l'exemple ci-dessus, seuls les certificats émis par les autorités qui comportent le mot Certinomis ou Certigna seront affichés par défaut.

iXPARAPHEUR

API : Mise à disposition des informations de l'utilisateur qui a refusé un dossier

SRCI-1356

Lors d'un refus, les informations concernant l'utilisateur qui a refusé sont dorénavant mises à disposition dans un champ dédié dans l'API :

```
  },
  "dateCreation": "2022-11-10T00:54:39",
  "dateRefus": "2022-11-10T10:54:04",
  "utilisateurRefus": {
    "identifiant": "896C606B5DC00F2A037D1A76DD9D8686",
    "nomUtilisateur": "Toad",
    "prenom": "Toad",
    "nom": "Mushroom",
    "email": "champignon_de_paris@mail.com"
  },
  "etapes": [
    {
      "nom": "Signature électronique",
      "date": "2022-11-10T10:54:04"
    }
  ]
}
```

API : Ajout d'une méthode permettant de lister les services dans lesquels se trouve un utilisateur

SRCI-1517

Il est dorénavant possible d'obtenir la liste des services d'un utilisateur donné, ce qui permet d'initialiser plus facilement les dépôts API vers un circuit hiérarchique.

La nouvelle méthode est documentée à cette adresse :

<https://documenter.getpostman.com/view/5803988/SWEB3GFR?version=latest#d5f7c735-d400-4de6-b0f2-28454e0c14fe>

Signature logicielle : Mention du signataire dans le champ « Motif » de la signature électronique

SRCI-1506

Lors d'une signature logicielle PADES, le champ « Motif » est maintenant renseigné avec la mention suivante :
« Signé avec iXParapheur de SRCI par NOMSIGNATAIRE PRENOMSIGNATAIRE »

Note : ceci ne concerne pas les signatures effectuées par le websocket (certificats sur clés matérielles ou certificats dans le magasin Windows)

API : Tri des services par ordre alphabétique dans la méthode « Récupération des services »

SRCI-1357

La liste des services est désormais retournée par ordre alphabétique.

La méthode concernée est documentée à cette adresse :

<https://documenter.getpostman.com/view/5803988/SWEB3GFR?version=latest#981c6fc2-80a8-4d1a-a7d0-a56e74b57668>

Modifications et précisions sur l'utilisation des sélections multiples

SRCI-1547

Des travaux d'amélioration et d'uniformisation des sélections actives ont été menés sur les modes tableau et liste.

Ces deux modes d'affichages sont désormais régis par les mêmes règles de fonctionnement.

Les règles suivantes sont applicables :

- Le nombre de dossiers sélectionnés est maintenant affiché :
 - o En bas à droite de l'écran en mode tableau
 - o En haut de la liste en mode liste
- Si aucun filtre ou recherche rapide ne sont en place, la case « Tout sélectionner » sélectionne tous les dossiers, sur toutes les pages

- Si un filtre ou recherche rapide sont actifs, la case « Tout sélectionner » sélectionne uniquement les dossiers qui correspondent au filtre ou à la recherche rapide active
- Lors d'un changement de page, la sélection active est conservée
- Lors du retrait du filtre ou de la recherche rapide, la sélection précédemment effectuée est conservée
- **Il est maintenant nécessaire d'explicitement cocher le dossier sur lequel on souhaite effectuer une action (viser, signer...)**
- Le nombre de dossiers impactés par une action est maintenant affiché dans la fenêtre de confirmation de l'action
- Effectuer une recherche personnalisée réinitialise la sélection active

CORRECTIONS

SOCLE IHM

Désignation	Référence
En tant qu'administrateur organisation, il n'est plus nécessaire d'avoir au moins droit sur un module pour pouvoir l'administrer	SRCI-1570
Après une recherche initiale, si une nouvelle recherche est effectuée, elle est désormais fonctionnelle	SRCI-1571

iXPARAPHEUR

Lors d'un dépôt dans le dossier de traitement iXParapheur, les PJ ne sont dorénavant plus extraites des flux PES afin de correspondre au processus de dépôt IHM	SRCI-1269
Lors du remplacement d'un document par un document de même nom en cas de modification de document, l'aperçu est dorénavant correctement renouvelé	SRCI-1507
Lors du refus d'un dossier, un mail incorrect indiquant une demande de signature n'est plus envoyé à tort au rédacteur	SRCI-1455